Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215600735-20260706-2026_49-DE

Guémené-sur-Scorff

Membres en exercice : 15
Présents : 14
Représentés : 1

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 23 juin 2026, s'est réuni en séance ordinaire le 6 juillet 2026 à 19 heures 30, en mairie de Guémené-sur-Scorff, sous la présidence de Monsieur Benoît RIVALAN, Maire.

Présents : Monsieur Benoît RIVALAN, Maire, Monsieur Stéphane MAUBIAN, Madame Liliane VAILLANT, Monsieur Sylvain MALANDAIN, Madame Laétitia BENET, Monsieur Ronan ORJUBIN, Monsieur Erwan NEDELLEC, Madame Sylvie PERDRIAU, Monsieur Kévin CAMPION, Monsieur Luc GERARD, Madame Valérie SOPHIE, Monsieur Arthur HANON, Madame Nastasia KEURMEUR

Absentes, excusées : Madame Caroline NEDELLEC (pouvoir à Monsieur Nédellec)

Secrétaire de séance : Monsieur Sylvain MALANDAIN

---

49. Assainissement
Demande de subventions 2026 pour travaux de conformité

Vu le rapport de manquement administratif de la DDTM daté du 23 juillet 2024

Vu la délibération 60 du 18 novembre 2025

Des travaux d'équipements pour lever certaines non-conformités sur la station d'épuration sont nécessaires. Le Plan de financement initial est modifié tel que :

Besoins	Montant HT	%	Ressources	Montant HT	%
Equipement du point S1C : **Instrumentation par sonde US pour mesure de surverse (inclus terrassement et toutes finitions)** Travaux du point A2 : Equipement du point A4 : **Instrumentation par sonde US Fourniture et pose d'un nouveau canal (inclus terrassement,**	15 650.00 € 47 750.00 €	24,7 75.3	Agence de l'eau Loire Bretagne Conseil départemental du Morbihan (Fonds d'intervention Eau et Assainissement) Commune (Budget annexe)	38 040,00 € 12 680,00 € 12 680,00 €	60,0 20,0 20,0

Pour extrait conforme,
Le Maire de Guémené-sur-Scorff,
Monsieur Benoît RIVALAN

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215600735-20260706-2026_49-DE

maçonnerie et toutes finitions)					
Total	63 400.00 €	100		63 400.00 €	100

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**
APPROUVE le plan de financement ci-dessus.
AUTORISE le Maire à solliciter les aides financières pour les travaux mentionnés, et notamment :

- L'agence de l'Eau Loire-Bretagne
- Le Conseil départemental du Morbihan (FIEA)

Pour extrait conforme,
Le Maire de Guémené-sur-Scorff,
Monsieur Benoît RIVALAN